

# le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise  
Asnières - Royaumont - Baillon  
Novembre 2018 - N°98

"Dossier 1918"  
**UNE PAGE  
SE TOURNE**



**ASNIÈRES-SUR-OISE**  
*entre Nature et Histoire*

PREMIÈRE  
GUERRE MONDIALE



## ■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Hommage à Laurence Desbourget / La question du TU / Racines d'avenir : le lieu-dit «Le Port aux Anglais» / Rencontre avec Gilles Gabet / L'événement marquant : la Carnelloise 4.

## ■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Soirée Pizza de Co-Education Active / Le Forum des Associations / Le repas des adhérents du Club Senior / Le rassemblement des Mécaniques Anciennes / La Fête de la Pomme / La liste des assistantes maternelles.

## ■ Affaires scolaires (P.10-11)



Une rentrée avec plus d'élèves / L'école Blanche de Castille / L'école du Bois Bonnet / Différence entre un arrêt minute et un dépose-minute / Vacances scolaires / Carnets de chantier : Restaurant Scolaire.

## ■ Le dossier du TU : 1918 (P.14-17)



La délivrance / 1918, une année de réquisitions / Le facteur Jacques Belleville dans la guerre / Le valeureux Marceaux Godon / Le sort des soldats morts après l'armistice / 1921, Zéphir Antoine Sauval.

## ■ Communication (P.18-19)



Des panneaux pour un coût identique / Un site internet tout neuf / Présence accrue sur les réseaux sociaux / Une application mobile gratuite / Une chasse au trésor comme vecteur touristique.

## ■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Attribution de logements sociaux de la Manufacture / 3<sup>e</sup> édition du concours Maisons Illuminées / Retour sur le débordement de la Thève à Baillon / Location de longue durée de vélos à assistance électrique / Rézo Pouce : ça avance ! / Dernières infos.

## ■ Agenda d'automne (P.22-23)



Chez nos voisins à Viarmes, Luzarches et Chaumontel / En bref / Agenda / En images.



Philippe Marcot  
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule Lamotte  
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Anne-Marie Richaume  
anne-marie.richaume@ville-asnieres-sur-oise.fr



Philippe Marcot  
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr

## Le billet de la Rédaction

Comme il est suggéré dans la « Une » de votre 98<sup>e</sup> numéro, une page se tourne. Une page se tourne car, comme il est montré dans le dossier central, la Première Guerre Mondiale cesse et l'humanité voit son destin changer, du moins provisoirement. Une page se tourne car c'est effectivement le dernier dossier rédigé par Florent Pico- leau que la commune d'Asnières-sur-Oise remercie chaleureusement pour cet extraordinaire travail accompli. Enfin, une page se tournera prochainement avec une compilation des articles rédigés par Monsieur Pico- leau dans un recueil imprimé spécialement pour l'occasion intitulé «1914-1918 Asnières-sur-Oise, un village de l'arrière». Si vous êtes intéressés pour recevoir un exemplaire, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Excellente lecture à vous.



# LA LETTRE DE CLAUDE KRIEQUER .....

*Maire d'Asnières-sur-Oise*

Madame, Monsieur,

Après un bel été qui se prolonge et qui aura été pour vous, je l'espère, un moment de dépaysement, de ressourcement, de partage de moments conviviaux en famille ou entre amis, les activités de votre maire ont repris bien qu'elle ne se soient pas vraiment arrêtées. Lorsque vous m'avez réélu en mars 2014, vous m'avez permis de prendre et d'assurer d'autres fonctions au sein de différentes collectivités. C'est avec une certaine fierté pour notre commune d'Asnières-sur-Oise, longtemps discrète, que j'exerce toutes ces fonctions qui me permettent d'être au cœur des débats et des décisions. Comme je l'ai déjà écrit, les enjeux aujourd'hui et bien plus encore demain seront traités à l'échelle d'un territoire et non plus au niveau de la commune, il est donc important d'être un acteur du territoire plutôt qu'un spectateur. Outre de nécessaires compétences, toutes ces fonctions exigent disponibilité, maîtrise des sujets et dossiers et reconnaissance de ses pairs. Alors il est vrai qu'au travers de ces fonctions passionnantes, je m'expose aux critiques d'une minorité que je relativise quand je lis la citation de Jules Claretie : « *Tout Homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui pensent précisément le contraire et surtout la grande armée des gens, sont d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout* ». // **SIECCAO, Prieuré de Baillon** : En ma qualité de Président du SIECCAO, et non de maire, je vous avais déjà informé du nombre important de fuites et des milliers de m<sup>3</sup> d'eau perdue par cette copropriété. Outre le gaspillage environnemental d'une ressource vitale pour l'homme, la dégradation de cette copropriété, la baisse continue du rendement du réseau d'eau potable faisait peser pour la collectivité le SIECCAO le risque de perte de subventions et de se voir infliger des pénalités par l'Agence de l'Eau. C'est la raison qui m'avait amené à proposer à l'association syndicale libre (ASL) propriétaire des réseaux, et comme les statuts de l'ASL le prévoyaient, la rétrocession du réseau d'eau potable à la collectivité en contrepartie d'une offre de concours de 205.000 €, alors que le coût global du renouvellement des canalisations et branchements s'élèvera à plus de 600.000€ pour le SIECCAO. Si cette proposition élaborée avec le bureau de l'ASL avait été approuvée, l'assemblée générale avait rejeté cette résolution. Heureusement des personnes dé-

vouées pour l'intérêt général et de bon sens, l'intelligence suprême, ont fait campagne et ont permis d'obtenir 94% de votes favorables pour cette rétrocession au SIECCAO lors d'une nouvelle AG qui s'est tenue le 5 octobre 2018. Je remercie sincèrement tous les acteurs qui ont contribué à la résolution de ce problème qui perdurait depuis de nombreuses années. // **Construction et raccordement de trois nouveaux forages d'eau potable** : Les travaux viennent de débuter dans la plaine d'Asnières-sur-Oise et de Noisy. La déclaration d'utilité publique prise en 1977 par le Préfet alors de Seine et Oise prévoyait la construction de 11 forages, 4 ont été construits et sont opérationnels. Afin de répondre et respecter la convention d'alimentation de secours établie en 1998 permettant d'alimenter les communes de l'Est et notamment Roissy et du Sud jusqu'à Gousainville et Louvres, secteurs en plein développement. Après bien des difficultés avec l'Inspection des Sites et l'Architecte des bâtiments de France, le SIECCAO vient enfin d'obtenir l'autorisation de construire ces trois nouveaux forages représentant un investissement de près de 2.000.000 € // **Délégation de Services Publics (DSP)** : Comme vous le savez, le SIECCAO a repris la compétence distribution des 16 communes membres représentant environ 40.000 habitants. Chaque commune avait sa propre DSP avec des échéances bien sûr différentes. L'objectif à terme serait de n'avoir qu'une seule DSP pour les 16 communes. Actuellement le SIECCAO négocie les DSP de 4 Communes : Coye-la-Forêt, Saint-Witz, Mortefontaine et Noisy // **Remplacement des 2 anti-bélier** : Vous avez sans doute remarqué la présence d'une grue au pied de l'Unité de Traitement. Le SIECCAO vient de procéder à la construction de 2 trémies et le remplacement des 2 anti-bélier pour un coût avoisinant les 200.000 € // **Fusion avec le SIAEP de Bellefontaine (16.000 habitants)** : De longue date, le SIECCAO et le SIAEP envisage de fusionner. L'étude de fusion a été lancée. Celle-ci, du fait d'une procédure assez compliquée et intervenant sur 2 départements ne pourrait intervenir qu'en 2020. Je remercie Géraud d'Albo, responsable du SIECCAO et Vincent Michel, ingénieur, pour leur travail et implication dans tous ces dossiers oh combien compliqués. // **Communauté de Communes Carnelle-Pays de France (C3PF) Route de Baillon à Luzarches** : Les habitants de Baillon ont pu constater qu'une portion de cette route a été refaite. A ce jour, seule la portion de route allant du CD 909

à l'entrée du hameau de Baillon est communautaire. Le coût de cette réfection s'élève à 75.000 € avec une participation de 25.000 € pour la commune d'Asnières sur Oise. // **Brigade Territoriale de Gendarmerie d'Asnières-sur-Oises** : Pratiquement achevée et opérationnelle, elle est composée de 16 logements, de locaux techniques et de service. C'est un investissement de 6.000.000€ qui vient d'être réalisé par notre Communauté de Communes. Je souhaite la bienvenue aux seize nouvelles familles asniéroises // **14<sup>ème</sup> Fête Médiévale d'Asnières-sur-Oise** : Les 13 et 14 octobre 2018, ce sont des milliers de personnes qui sont venues à Asnières-sur-Oise et qui ont cheminé dans notre ville médiévale au gré des échoppes, spectacles de chevalerie, de fauconnerie, de tir à l'arc, de combats d'épées. J'adresse mes remerciements à la Commune de Luzarches et à notre Communauté de Communes Carnelle Pays de-France qui ont participé au financement de ces deux très belles journées. Un grand merci à Christian Lacoste, Président de l'association Anim'Asnières et à ses membres. Un grand merci aussi à Hervé Broquin, responsable technique et à tout son personnel.

Voilà un début d'automne 2018 déjà bien fourni. Pour autant, de très nombreux dossiers sont sur le métier et devraient aboutir dans le courant de l'hiver : réfection des rues Pierre Brossolette, rue d'Asnières, et rue de Royaumont, réaménagement du carrefour du calvaire, construction d'un Pôle de santé à la Manufacture, installation d'une micro-crèche, construction d'un nouveau restaurant scolaire, suivi de la procédure en cours pour le sinistre de la rue du Four, suivi de la procédure de la prise de jouissance de fonciers pour la réalisation de nouvelles places de stationnement ; un beau programme pour les mois à venir.

Madame, Monsieur, Je vous souhaite un bel automne 2018.

Avec mon habituel dévouement pour l'intérêt général.

Claude Krieguer,  
Votre Maire





## MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau  
95270 Asnières-sur-Oise  
Tél. : 01 30 35 41 41  
Fax : 01 30 35 45 41  
[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

/villeasnieressuroise

/ville\_aso

: Application mobile gratuite  
« Asnières-sur-Oise »

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h  
Mardi : 16h00 - 18h30  
Mercredi : 8h30 - 12h  
Jeudi : Fermeture au public  
Vendredi : 8h30 - 12h  
Samedi : 8h30 - 12h

### Etat civil

#### NAISSANCES

26/06 - Thiméo Paradis-Barrio  
29/09 - Shayma Charif  
05/07 - Tiago Henrion  
05/07 - Nethan Dos Santos  
11/07 - Elias Rivière  
16/07 - Naya Royer  
31/07 - Roméo Todesco Tulotta  
14/08 - Mila Elbahi  
22/08 - Aaron Kucharski  
22/08 - Elise Nawrotek  
18/09 - Marceau Boutrelle  
18/09 - Carla Rodrigues Ferreira  
20/09 - Ninon Delaporte Limoges

#### MARIAGES

07/07 - Julien Lair / Isabelle Fernandez  
07/07 - Julien Burnel / Chanthou Ausseil  
14/07 - Adrien Delgery / Coline Béchu

#### DÉCÈS

14/07 - Gilles Bretault  
26/07 - Françoise Chatel née Odic  
06/08 - Michel Briquet  
11/08 - Laurence Desbourget née Gira

Directeur de la publication : Claude Krieguer  
Rédacteur en chef : Philippe Marcot  
Rédacteur en chef adjoint : Julien Hascœt  
Graphisme et mise en page : Julien Hascœt  
Ont contribué à ce numéro : Claude Krieguer, Gilles Gabet, Tony Charlery, Les Tests de Sévy, Carine Lecoanet, Mohand Alim, Jacques Letellier, Paule Lamotte, Elodie Dijoux, Paulo Sobral, Florent Picouleau, les associations : Co-Education Active, le Club Senior, Autour du Verger, Amicale des Mécaniques Anciennes.  
Photos : Julien Hascœt, Morgane Urbain, Philippe Marcot, Gilles Gabet, Ville de Luzarches, Ile-de-France Mobilités, Les Tests de Sévy, Eric Descapentri, phototèque Mairie, pixabay, les associations : Co-Education Active, le Club Senior, Autour du Verger, Amicale des Mécaniques Anciennes.  
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.

Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise

Tirage : 1500 exemplaires

Impression : Imprimerie GOYAVEPRINT, Chemin de la Grille des Champs, 95820 Bruyères-sur-Oise - RCS Pontoise 805 147 907.



### Hommage à Laurence Desbourget

Laurence Desbourget, Conseillère Municipale, nous a quittés. Elue sur la même liste que moi en 1989, Laurence avait été élue sur la liste d'opposition en 2014. Laurence a été et restera un exemple de courage et de générosité. Elle était habitée par une vocation sociale non pas d'assistantat mais de devenir pas soi-même, elle connaissait parfaitement les outils et structures en charge des actions sociales. Elle était membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Asnières-sur-Oise où elle nous apportait ses compétences et ses éclairages. Elle était également membre active de la Commission Tourisme et de la Commission des Fêtes et Cérémonies. Si notre village perd un membre d'une ancienne famille bien connue, le Conseil Municipal d'Asnières-sur-Oise perd une actrice de la vie communale qui n'avait qu'un but, celui de servir l'intérêt général de sa commune, tout comme nous l'avons fait ensemble de 1989 à 1995. J'adresse mes sincères condoléances à Tony Desbourget, son mari, à Annick Desbourget sa belle-sœur, à ses enfants et petits-enfants qui l'ont entouré de leur affection tout au long de son douloureux chemin.

*Claude Krieguer*

## la question du trait d'union

A chaque numéro, nous répondons à une question d'actualité qui vous concerne.

Est-on responsable de l'entretien du trottoir qui se situe devant notre domicile ?

**La réponse est oui.** Depuis le 19 mars 2018 et l'arrêté permanent prescrivant l'entretien des trottoirs, vous en êtes à présent responsable. Nous vous avons déjà publié un article à ce sujet, dans une précédente édition du Trait d'Union, concernant

les bons réflexes à adopter, notamment en cas de verglas. La modalité est à présent ancrée dans notre législation locale et il incombe donc désormais aux propriétaires de nettoyer les feuilles mortes et détritiques, désherber, dégager la neige ou le verglas, ainsi que de procéder à l'épandage de sel, de sable ou autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver. Si un accident venait à se produire à cause du manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pourriez être poursuivi par la victime.

Nous vous rappelons également que cette charge ne donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement est interdit dans la rue, il l'est également pour vous et si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pourriez être verbalisé.



# RACINES D'AVENIR

*Il était une fois... un lieu-dit*



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.



## Le Port aux Anglais

Après les recherches sur les anciennes cartes postales et les fondements des noms de rues, nous vous emmenons à présent dans les origines des lieux-dits qui, jadis, morcelaient le territoire et portaient en leur nom une part d'histoire communale. Pour cette première, nous vous proposons de découvrir le lieu-dit appelé le « Port aux Anglais ».

Avant de commencer, tâchons d'explicitier cette terminologie qui, il est vrai, est de moins en moins usitée. Un lieu-dit est une étendue de territoire de faible intensité, qui, à la différence d'un hameau n'est pas nécessairement habitée. Nous pouvons donc retrouver comme lieu-dit : un carrefour, un bois ou encore un champ.

Aujourd'hui, ces lieux-dits se retrouvent pour la plupart du temps au travers des noms de rue (les Ajeux) ou des arrêts de bus (Poirier Gris). Ces lieux-dits segmentaient les parcelles cadastrales de l'époque par le biais d'appellations géographiques ou topographiques (Les Marais d'Asnières), en lien avec les activités humaines ou de propriétés (Le cimetière aux chevaux) ou en rapport avec le caractère historique, comme avec celui qui nous intéresse aujourd'hui.

Le Port aux Anglais est un lieu-dit qui se situe au nord de la

commune près des champs captants, au bord de l'Oise. A l'heure actuelle, on y retrouve un champ, un chemin et des berges qui sont situées non loin du barrage de Boran. Mais pourquoi cette référence aux Anglais ? Pour le savoir, il faut remonter au XV<sup>e</sup> siècle et atterrir à l'époque de la guerre de cent ans qui opposa de 1337 à 1453, le royaume d'Angleterre au royaume de France.

Après des dizaines d'années de conquêtes et de reconquêtes, notamment en Aquitaine (fief en France du Roi d'Angleterre), le royaume de France se retrouva submergé jusqu'aux portes de Paris. Les armées guidées par le Duc de Bourgogne, allié de l'Angleterre à cette époque, entamèrent notamment en 1417 le siège de la ville de Pontoise. Il s'en suivit l'invasion des contrées aux alentours, jusqu'à notre commune, par le débarquement et l'installation de bateaux anglais sur le versant nord d'Asnières, d'où le nom qui resta dans la postérité *Port aux Anglais*. Les conditions d'occupation y furent difficiles et cet événement marqua à jamais les habitants comme en témoignèrent les auteurs de la Monographie d'Asnières-sur-Oise, Royaumont, Baillon en 1900.

📧 : Vous avez plus d'infos sur le sujet ? Envoyez vos commentaires à [communication@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:communication@ville-asnieres-sur-oise.fr)





# RENCONTRE AVEC

**Gilles Gabet**, désormais ex-kinésithérapeute d'Asnières-sur-Oise

*Après 26 années de bons et loyaux services dans notre commune, Gilles Gabet a décidé de prendre sa retraite.*

## Bonjour Monsieur Gabet, pouvez-vous nous retracer votre parcours pour les lecteurs du Trait d'Union ?

Bonjour, j'ai commencé le métier de kinésithérapeute en 1981 dans le secteur de Viarmes. Je suis arrivé à Asnières en 1992 pour ensuite intégrer le 2 rue du Crocq en 1994 jusqu'à aujourd'hui.

## Est-ce que vous partez serein ?

Oui tout à fait, j'ai la chance d'avoir trouvé un successeur qui fait l'unanimité

auprès des patients. Tout cela permet de prendre sa retraite l'esprit parfaitement libre.

## Pouvez-vous nous parler de votre successeur ?

Il s'appelle Paul Postelnicu et reprend le cabinet du 2 de la rue du Crocq. Les horaires et les jours de consultations restent les mêmes donc aucun changement pour les patients qui étaient habitués à venir. Nous travaillons en binôme depuis le 3 avril dernier ce qui permet d'avoir une transition avec la patientèle. Je voudrais signaler aussi que Monsieur Postelnicu intégrera le Pôle de Santé du Domaine de Sophie en début d'année 2019.

## Que retiendrez-vous de ces années ?

La chance que j'ai eue de côtoyer le Docteur Faucon qui était à la fois un collègue et un ami, ça a beaucoup compté pour moi. Je n'oublie pas bien sûr l'ensemble des professionnels de santé de la maison médicale avec lesquels j'ai eu le grand plaisir d'exercer mon activité dans une très bonne ambiance. Il faut souligner qu'Asnières-sur-Oise est un beau village convivial où il est très agréable de travailler.

## Un message à faire passer ?

Je tiens sincèrement à remercier tous les patients qui sont passés dans mon cabinet pour la confiance qu'ils m'ont accordée et je les invite à faire de même pour mon successeur, car il le mérite. Je les remercie également pour tous ces liens amicaux tissés avec eux, au delà de l'exercice professionnel, pendant toutes ces années.

**Paul Postelnicu**

**Kinésithérapeute**

**2 rue du Crocq**

**01 34 68 05 90**

**06 61 85 61 55**



De gauche à droite : Gilles Gabet et Paul Postelnicu.

# L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

Le footing intercommunal « La Carnelloise 4 - La Piste de Touteville »



**Le footing familial intercommunal « La Carnelloise » organisé par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France a franchi un nouveau cap et est en passe de devenir un événement incontournable de la région.**

Osons les mots, ce fut un véritable succès. Le dimanche 16 septembre ce sont plus de 570 amateurs et semi-professionnels qui étaient présents au Parc de Touteville d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes pour arpenter les chemins et les routes asniéro-viarmois. Une véritable déferlante qui a réussi à prendre de court les organisateurs au niveau des quantités de tee-shirts et de médailles offertes chaque année. Comme tous les ans, trois courses

étaient au programme : la très populaire course parents-enfants de 1,5km qui se déroulait au cœur du splendide Parc de Touteville, ainsi qu'un 5km et un 10km. Pour la première fois, ce sont des courses « hybrides » qui ont été proposées, alliant à la fois le bitume de la ville et le chemin de la forêt. Les parcours passaient notamment par les centres-villes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise.

Autre nouveauté cette année, un échauffement de zumba a été proposé avant chaque course et il est à noter également, l'incroyable performance de deux participants à mobilité réduite qui ont réussi à faire

le parcours du 5km en moins de 3h.

Avec une telle croissance : 160 participants en 2015, 250 participants en 2016, 382 participants en 2017 et 570 participants en 2018, ce footing familial gratuit a encore de beaux jours devant lui. Un grand bravo et un grand merci à tous les bénévoles qui ont été une pierre essentielle de l'édifice Carnelloise et sans qui rien ne serait possible aujourd'hui et à l'avenir. Rendez-vous en 2019 pour la 5<sup>ème</sup> édition !

Retrouvez l'ensemble des photos de la Carnelloise sur le site internet :

[www.lacarnelloise.fr](http://www.lacarnelloise.fr)



*Classement indicatif de chaque parcours :*

**5km homme**  
1<sup>er</sup> : Xavier Yardimian  
2<sup>ème</sup> : Mohamed Boudejmaa  
3<sup>ème</sup> : Hugo Lardy

**5km femme**  
1<sup>ère</sup> : Lilou Wagnier  
2<sup>ème</sup> : Audrey Cetout  
3<sup>ème</sup> : Dossard N°344

**10km homme**  
1<sup>er</sup> : Adrien Blondeel  
2<sup>ème</sup> : Aichi Abdellatif  
3<sup>ème</sup> : José Antonio Pinheiro-Ferreira

**10km femme**  
1<sup>ère</sup> : Assia Scornet  
2<sup>ème</sup> : Coralie Cahuzac  
3<sup>ème</sup> : Christelle Grare

**1,5km**  
1<sup>er</sup> : Famille Montaudoin-Rey  
2<sup>ème</sup> : Famille Peureux  
3<sup>ème</sup> : Famille Viot

Une nouvelle année scolaire démarre et avec elle une nouvelle année d'activités pour les associations de la commune.



### Co-Education Active : Soirée Pizza

Vendredi 6 juillet dernier, l'association co-éducation active organisait pour la deuxième année consécutive une soirée pizza.

Réunis autour du city stade, 50 Baillonnais ont répondu présents pour fêter le début des vacances scolaires. Parents et enfants se sont régalés des pizzas préparées sur place. Petite partie de pétanque pour les uns, danse pour les autres, une belle soirée festive et conviviale dans notre cher hameau. L'association remercie la mairie pour le matériel mis à notre disposition, Kevin et Amelle pour leurs délicieuses pizzas, et les Baillonnais d'avoir répondu présents. Rendez vous l'année prochaine pour la troisième édition !  
Présidente : Valérie Gentilini - Tél. : 06 15 99 16 76 - Messagerie : [coeduc95270.assodesparents.fr](mailto:coeduc95270.assodesparents.fr)  
<http://coeduc95270.assodesparents.fr>



### Le Forum des Associations et le repas des bénévoles

Le samedi 9 septembre se tenait le traditionnel Forum des Associations d'Asnières-sur-Oise.

28 associations étaient à l'Espace Josette Jourde pour présenter leurs diverses activités proposées à l'année. Que vous soyez sportif ou amateur de loisirs, vous avez forcément trouvé votre bonheur parmi les nombreuses activités proposées : football, danse, senior, tennis, volley, gymnastique, théâtre, environnement, jeunesse etc.

Cette journée a également été l'occasion pour la commune d'offrir « le repas des bénévoles » à toutes les associations de la commune. Un instant privilégié qui permet chaque année à la municipalité de remercier toutes ces associations et tous ces bénévoles qui créent un dynamisme essentiel et de faire vivre notre belle commune.



### Club Senior : Repas des adhérents

Nous avons conviés nos adhérents du Club Senior pour 12h le 16 septembre à leur repas surprise annuel.

Nous étions 64 convives. Le menu était très fin et de qualité, l'ambiance était de mise et tous très heureux de nous retrouver. Une fois le repas terminé, il y eu quelques pas de danses avant de conclure la soirée vers 18h30.

Retrouvez-nous tous les jeudis de 14h à 17h au Club Senior et en 2019 pour le prochain repas des adhérents.

Président : Christian Langre / Vice-Présidente : Martine Clément / Trésorier : Gérard Richaume / [clubsenior95270@outlook.com](mailto:clubsenior95270@outlook.com)

## Amicale des Mécaniques Anciennes : Le 16<sup>e</sup> Rassemblement des Mécaniques Anciennes

La météo est toujours un sujet de préoccupation à la veille de nos manifestations, quelques gouttes de pluie et tout est fini. Pour la 16<sup>ème</sup> édition de notre grand rassemblement de mécaniques anciennes du 30 septembre, le beau temps était au rendez-vous.

Et comme par magie les vieilles mécaniques sont sorties de leurs garages et ont rejoint le parc de Touthville, créant au passage un embouteillage dans le village. C'est toujours avec beaucoup de joie que nous les voyons arriver, certaines sont des habituées, d'autres sont des « petites nouvelles » comme cette Citroën Traction Avant 11 BL de 1952 dont les propriétaires n'ont pas hésité à faire le déplacement par la route depuis l'Orne (200 kilomètres aller). Le parc s'est transformé alors en un joyeux parking d'une grande variété pour le plaisir de tous. Heureusement la cacophonie des moteurs n'a pas perturbé les musiciens qui ont animé cette journée. Les visiteurs ont pu profiter de tout cela et même un peu plus puisque plusieurs stands proposaient des pièces détachées automobiles, des miniatures, des accessoires pour moto et bien plus, de quoi ramener un souvenir d'Asnières-sur-Oise. Tout ceci rendu possible par une équipe de bénévoles à la motivation sans faille. Mais aussi grâce au soutien de la municipalité d'Asnières-sur-Oise, de l'équipe des services techniques, des artisans, des commerçants et des entrepreneurs d'Asnières-sur-Oise et de la région. Nous en profitons pour les remercier encore une fois. Notre manifestation s'installe désormais comme un rendez-vous incontournable. A bientôt pour un prochain rassemblement. **Président : Marcel Grimonprez /**

**ama.asnieres95270@gmail.com / www.asnieres-mecaniques-anciennes.fr / Facebook: AMA-Amicale-des-mecaniques-anciennes**



© Eric Descarpent

## Autour du Verger : Fête de la Pomme

Du jus de pommes fraîchement pressé à la fête de la pomme.

Le 7 octobre au verger communal, l'Association Autour du verger organisait sa traditionnelle fête de la Pomme. Une manifestation annuelle qui mettait en valeur les travaux manuels et les dessins d'enfants des écoles, le terroir, ses produits, ses gens et leur savoir-faire. Toute la journée, malgré un temps pluvieux et maussade, la fête de la Pomme a connu la convivialité et le succès populaire qu'elle méritait. La matinée fut consacrée au pressage et à la vente d'un jus de pommes bio (plus de 400 kilos de pommes furent pressées). De quoi produire des centaines de litres de jus frais et naturel tout en valorisant le matériel et les techniques anciennes. Un apiculteur local exposait et vendait son miel juste à côté d'une exposition de citrouilles et de potirons qui permettait aux visiteurs de repartir avec un morceau de potiron gratuit, la LPO était aussi présente ainsi que les Croqueurs de pommes d'Île-de-France, sans oublier un producteur de pommes venu de Normandie pour vendre sa production et nombreux sont ceux qui repartirent les bras chargés de filets de pommes bio. La soupe de potirons, les galettes saucisses, les crêpes et le far breton ont connu également un vif succès auprès des gourmands. La fête de la pomme reste et restera un rendez-vous incontournable. **Président : Jean-Pierre Buttazzoni / famille.buttaz@orange.fr / www.autourduverger.fr**



**Liste des Assistantes maternelles :**

Stéphanie ADAMCZAK (06 73 69 14 81)	Céline GERARD (01 30 35 04 43)	Brigitte RAGAINÉ (01 34 09 32 24)
Carol ANDRADE (01 30 35 06 47)	Aurélien HABECHAN (06 06 75 51 04)	Gloria RIBEIRO OLIVEIRA (01 30 35 83 44)
Nathalie CASTANHEIRA (01 72 58 42 57)	Brigitte LÉPICIER (01 30 35 38 44)	Catherine ROUSSEL (01 34 68 07 59)
Djamila FERRE (06 02 32 29 95)	Christelle MIZI-ALLAOUA (06 89 09 09 34)	Nathalie THIEBAUT (06 29 24 62 77)
Nadine FOUCAUD (01 34 09 80 92)	Isabelle OLIVEIRA (01 34 09 31 19)	

*Vos élus*



Elise Barchietto  
Conseillère Municipale  
Commission jeunesse et sport, CMJ,  
petite enfance et associations



# UNE RENTRÉE AVEC PLUS D'ÉLÈVES

Nous vous proposons une double page « de rentrée » pour tout savoir sur les deux écoles d'Asnières-sur-Oise ainsi que quelques infos qui pourraient intéresser les parents d'élèves.

## École Blanche de Castille

L'école d'Asnières continue ses partenariats avec les associations de la commune : *Autour du Verger* (construction de nichoirs et la participation à la Fête de la Pomme), *Plume Poésie* (participation en chanson pour le spectacle *Au Royaume des Dames écossaises*) et le Comité de Jumelage. Une classe de mer est également prévue pour les CP/CE1 et une classe de neige pour les CM2 au Collet d'Alleverd.



Classe de neige 2018.



Nouvelle classe de l'école Blanche de Castille.

Parmi les autres nouveautés : un projet citoyen avec la création de panneaux décoratifs sur le thème *liberté, égalité, fraternité*, un spectacle de fin d'année sur le thème des comédies musicales et deux nouveaux tableaux numériques interactifs (TNI) installés en CM1 et CM2.

Classes	2018-2019	2017-2018
Maternelle	93	71
CP	26	21
CE1	21	29
CE2	31	23
CM1	23	24
CM2	25	31
Total	219 (+10%)	199

Effectifs de l'école Blanche de Castille.

## Info parents d'élèves



### Différence entre un arrêt minute et un dépose-minute

**Un arrêt minute a été créé Grande Rue suite à la demande d'une association de parents d'élèves et un dépose-minute a été mis en place par la commune rue des Auges. Voici un petit rappel des différences.**

Un dépose-minute comme il en existe rue des Auges et rue Pierre Brossolette (à côté de la boulangerie) permet de garer son véhicule durant 15 minutes en apposant correctement son disque de stationnement.

Un arrêt minute ne permet un arrêt qu'au sens strict du code de la route à savoir : pour un temps de chargement ou déchargement de bagages dans le coffre ou pour permettre aux passagers de monter ou descendre. Il est donc proscrié de garer son véhicule et de descendre accompagner son enfant à l'école sur un arrêt minute ou de rester dans son véhicule à attendre.

## École du Bois Bonnet

Les classes du hameau de Baillon poursuivent le projet d'école initié en 2017 autour du thème *Vivre ensemble et climat scolaire*, une participation à la journée du handicap est entre autre prévue.

Autre nouveauté, l'arrivée d'un nouveau directeur à l'école du Bois Bonnet :



Ecole du Bois Bonnet.

Mohand Alim qui s'est visiblement très bien acclimaté au cadre baillonnais «*Je suis originaire d'Argenteuil et j'enseigne*

*depuis 2014. J'étais impatient de pouvoir commencer ici. Je suis très nature et très forêt, le cadre ici est super.»*



Emplacement du futur jardin.

Dans les projets pédagogiques conduits par l'équipe éducative on y trouve entre autre, la création d'un jardin accessible ainsi qu'une thématique globale autour du jardin et des plantes pour une sensibilisation aux végétaux. Il est également à noter qu'un projet orthographique avec une dictée ouverte à tous est envisagé.

Classes	2018-2019	2017-2018
Maternelle	31	20
CP	6	14
CE1	15	10
CE2	10	6
CM1	7	9
CM2	7	5
Total	76 (+18%)	64

Effectifs de l'école du Bois Bonnet.

## Vacances Scolaires 2018-2019

Classes	Début des vacances	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Sam. 20 oct. 2018	Lun. 5 nov. 2018
Vacances de Noël	Sam. 22 déc. 2018	Lun. 7 jan. 2019
Vacances d'hiver	Sam. 23 fév. 2019	Lun. 11 mar. 2019
Vacances de printemps	Sam. 20 avr. 2019	Lun. 6 mai 2019
Vacances d'été	Sam. 6 juil. 2019	-

### Vos élus



Audrey Claisen-Barthelemy  
Conseillère municipale  
Commission affaires scolaires

## Carnets de chantier

« Restaurant Scolaire »

Novembre 2018

### Début du second oeuvre

Comme nous l'avions fait pour la Manufacture, nous vous proposons une revue de l'avancée des travaux du restaurant scolaire.

Le gros œuvre est à présent terminé, la construction est « hors d'eau », c'est-à-dire qu'il ne pleuvra plus dans le bâtiment. Le restaurant scolaire devrait être « hors d'air » (avec les fenêtres) courant novembre et le second œuvre (électricité, plomberie etc...) vient de commencer. La fin des travaux est à présent prévue pour courant février 2019.

Retrouvez également toutes les informations sur les avancées des opérations sur : [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)





**F**  
**M**  
d'Asnières  
**Samedi 1**  
**Dimanche**  
ASNIÈRES  
entre Nature





14<sup>e</sup>

ête  
 édiévale  
 -sur-Oise

3 Octobre  
 14 Octobre

SUR-OISE  
 e et Histoire





# LA DÉLIVRANCE

Nous vous proposons un dernier dossier sur la Grande Guerre qui viendra clôturer quatre années de commémorations et de recherches historiques sur le sujet.

Depuis 2014, la commune d'Asnières-sur-Oise et Florent Picouveau vous ont proposé chaque année, en automne, une rétrospective des conséquences de la Première Guerre Mondiale sur notre commune. L'année 1918 vient conclure ces quatre années que vous pourrez retrouver prochainement dans un livre édité spécialement pour l'occasion à retrouver gratuitement en Mairie en édition limitée intitulé : "1914-1918 Asnières-sur-Oise, un village de l'arrière".

## 1918, une année de requisitions

De nouvelles mesures sont prises à Asnières-sur-Oise pour répondre aux nécessités de la guerre. Du ravitaillement à la circulation des marchandises et des hommes, tout est soumis à décrets ou autorisations. Les coloniaux et les étrangers doivent détenir une carte de couleur verte ou chamois pour travailler et se déplacer. Le maire doit signaler aux autorités policières les étran-

gers qui se rendent dans sa commune sans autorisation. Un décret départemental autorise les militaires à fréquenter les restaurants et les débits de boisson du village uniquement de 10h30 à 13h00 et de 17h30 à 21h00 du 15 avril au 15 septembre, et de 10h30 à 13h00 et de 17h00 à 20h00 du 16 septembre au 14 avril. Les Asniérois ont interdiction de leur servir de l'alcool ou des boissons alcoolisées. L'essence de pétrole et le charbon sont uniquement délivrés sur présentation de bons. Tous les animaux d'élevage doivent être déclarés. En mars 1918, les surfaces semencées sont estimées au plus juste et les semailles en blé déclarées au ministère de l'agri-

culture. De nouvelles bases et de nouveaux prix sont fixés pour les fourrages. Les agriculteurs asniérois sont invités à intensifier les rendements. Leurs récoltes sont livrées au service de ravitaillement de l'armée en gare de Viarmes et en gare de Luzarches. Le 29 août 1918, les haricots produits dans le village sont réquisitionnés. Pour la population, la sous-préfecture de Pontoise dresse une liste de denrées susceptibles de remplacer les produits quotidiens introuvables. Le maire doit indiquer les besoins de ses administrés en haricots rouges du Brésil, fèves décortiquées, farines de haricot et de châtaigne, lait concentré sucré non écrémé Nestlé, lait concentré non sucré non écrémé Honey Bee, huile d'olive de Tunisie, saindoux, conserve de saumon rose...



Huit soldats asniérois meurent dans les derniers mois de guerre. En 1918, l'équilibre précaire établi sur le front entre les belligérants se rompt. L'Allemagne, avant la montée en puissance des soldats américains, reprend l'offensive dès le printemps. Elle compte sur le récent retrait des armées russes et sur l'épuisement des forces britanniques et françaises pour l'emporter. L'empereur Guillaume II veut provoquer des brèches entre les armées alliées. Dans un premier temps, les Allemands progressent jusqu'à presque retrouver leurs positions de septembre 1914. Paris est de nouveau menacée. La portée et la puissance du canon allemand "Grosse Bertha" terrorisent la capitale. C'est au cours de ces grandes offensives allemandes du printemps 1918 que Jacques Belleville, facteur d'Asnières-sur-Oise, disparaît.



L'Empereur Guillaume II

## Le facteur Jacques Belleville dans la guerre

En 1911, Jacques Belleville est facteur à Asnières-sur-Oise depuis quelques mois. Il demeure seul au 9 de la rue de Touthville. Jacques est né dans la Nièvre, à Garchy, le 30 septembre 1883. Avec son 1m54, il est assez petit. Il est châtain et a les yeux gris. D'abord ajourné de service militaire, il rejoint finalement le 149<sup>e</sup> RI à Epinal (Vosges) le 9 octobre 1905. Il est rendu à la vie civile un an après. Jacques Belleville ne fait pas partie des premiers mobilisés. Il n'est mis à la disposi-

tion de l'autorité militaire que le 21 janvier 1915. A l'armée, il conserve son emploi civil. Il fait donc son entrée dans la guerre comme vagemestre, c'est-à-dire sergent chargé du service postal d'une unité, au 93<sup>e</sup> RI. Au début de l'année 1915, le 93<sup>e</sup> RI est dans la Somme (secteurs de Thiepval, Mesnil, Auchonvillers) où il reste jusqu'en mars avant de prendre la direction de l'Artois. Après juillet 1915, il gagne la Champagne. En juin 1916, le sergent Belleville participe à la bataille de Verdun et stationne dans ce secteur jusqu'en février 1917. Puis, le 93<sup>e</sup> RI revient dans l'Aisne, notamment vers le Chemin des Dames. Il est toujours dans la région en mai 1918, à proximité de Pargny-Filain. Le 27 mai, à 1h00, l'ennemi y déclenche une intense préparation d'artillerie suivie, à 3h30, de l'attaque des lignes françaises par son infanterie. Dans ces combats acharnés, Jacques Belleville est tué. Être vagemestre ne l'a pas éloigné du feu. Les citations qu'il a reçues en février, puis en mars 1918, témoignent du contraire : « Le 13 février 1918, volontaire pour effectuer une patrouille et rapporter de précieux renseignements

sur l'organisation ennemie (ordre du régiment n° 213 du 19 février) » ; « Chef d'un petit poste violemment attaqué a maintenu ses hommes sous un violent tir d'écrasement et a repoussé l'attaque d'un ennemi très supérieur en nombre (ordre de la Division n° 219 du 31 mars) ». Jacques Belleville est décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze et d'argent. Son nom figure sur le monument aux morts d'Asnières-sur-Oise et sur celui de son village natal de Garchy. A l'été 1918, l'équilibre des forces bascule. L'Allemagne est acculée à la défaite. Dans la Marne et dans l'Oise, l'emploi des chars, arme nouvelle, et le renfort américain sont décisifs. Le gouvernement français veut d'ailleurs dignement rappeler l'alliance unissant la France et les Etats-Unis. Le 1<sup>er</sup> juillet 1918, Asnières-sur-Oise s'associe « au souvenir glorieux pour l'Amérique et la France ». Ses édifices publics sont ornés de drapeaux pour la fête nationale américaine du 4 juillet. Pendant ce temps, des enfants d'Asnières-sur-Oise sont toujours terrés dans les tranchées.



Char Schneider

*Les Allemands ne parviennent plus à combler leurs pertes. Depuis 1914, leur pays s'est progressivement vidé de ses combattants. En quatre semaines, le terrain conquis par les soldats de Guillaume II au printemps est abandonné. Les alliés de la Triple-Entente exploitent leur supériorité numérique et matérielle. Vers le Chemin des Dames, une troisième bataille de l'Aisne s'engage violemment. Marceau Godon y périt.*

## Le valeureux Marceau Godon



Lorsqu'il part à la guerre, en 1917, Marceau Godon est ouvrier agricole à Asnières-sur-Oise. Il est célibataire et vit avec ses parents qui sont employés à l'usine Derolland. Marceau est brun. Né le 14 janvier 1898 dans la commune voisine de Viarmes, il a les yeux gris et mesure 1m66. Il sait lire, écrire et compter. Le 2 mai 1917, Marceau intègre le 87<sup>e</sup> RI. Godon reste au 87<sup>e</sup> RI jusqu'en mars 1918. Il ne bouge pas de la région de Verdun. Le 27 mars 1918, il passe à la 6<sup>e</sup> compagnie du 26<sup>e</sup> RI avec laquelle il atteint l'Oise en juin (secteur du Matz), puis le Soissonnais (Aisne) à partir de juillet. Le 2 septembre 1918, Marceau Godon est tué dans les combats de Folembay (Aisne). Deux jours

plus tard, il est glorieusement cité à l'ordre de son régiment : " S'est porté spontanément à l'aide d'une section voi-



Folembay

sine arrêtée par plusieurs mitrailleuses à l'attaque, et par son feu a permis à cette section de progresser et de contribuer à la capture de nombreux prisonniers. " Le 28 avril 1921, le wagon n° 40850 s'arrête en gare de Viarmes. Il ramène la dépouille du soldat Godon en gare de Viarmes par le train n° 4130. Il repose toujours dans le carré militaire du cimetière d'Asnières-sur-Oise.

*Le 9 novembre 1918, une révolution éclate à Berlin : Guillaume II renonce à sa couronne, la république est proclamée. Deux jours plus tard, l'armistice est signé. Une virulente épidémie de grippe, faussement baptisée "espagnole", prend le morbide relais de la guerre. Probablement venue du Kansas (États-Unis) en septembre 1918, elle sévit en France jusqu'en 1919. Les victimes civiles et militaires dépassent les 50 millions dans le monde.*



Signature de l'Armistice

*L'hôpital de l'Abbaye de Royaumont continue de fonctionner à plein régime en 1918. Son destin est lié aux opérations militaires. Certains des soldats qui y sont décédés reposent toujours dans l'ossuaire qui leur est réservé dans le cimetière du village. Funeste contingent auquel s'ajoutent les tombes individuelles de l'Écossais J.C. Smith MM. († 3 avril 1918) et du Britannique James Edgar Mattheres († 10 avril 1918).*

## Le sort des soldats morts après l'armistice

Des soldats meurent après l'armistice de novembre 1918. Ces militaires n'ont légitimité à figurer au monument aux morts que sous deux conditions : être officiellement reconnus "morts pour la France" des suites de maladie ou de blessures contractées ou reçues en service, et d'être nés ou domiciliés à Asnières-sur-Oise. C'est après leur démobilisation, souvent effectuée en 1919, qu'ils succombent aux conséquences des gaz asphyxiants, des blessures ou des maladies. Quatre soldats asniérois sont dans ce cas.



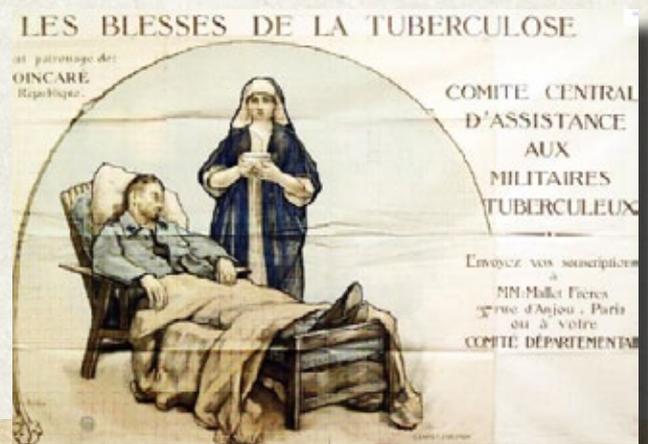
Groupe de soldats Français

## 1921 : Zéphir Antoine SAUVAL

Zéphir Sauval est né à Asnières-sur-Oise le 5 janvier 1881. C'est jeune qu'il quitte le village pour s'établir à Ully-Saint-Georges (Oise) en 1902, puis à Angy (Oise) en 1908. Zéphir est cultivateur. Il a les cheveux et les yeux châtain, mesure 1m65, sait lire, écrire et compter. Il effectue son service militaire à partir de novembre 1902 au 6<sup>e</sup> régiment de hussards. Rendu à la vie civile en septembre

1905, Zéphir est mobilisé au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie lourde (RAL) le 3 août 1914. Il effectue toute la guerre dans cette arme, changeant souvent d'affectation : 109<sup>e</sup> RAL au 1<sup>er</sup> novembre 1915 ; 105<sup>e</sup> RAL au 23 novembre 1916 ; 301<sup>e</sup> RAL au 16 juillet 1918. L'artilleur Sauval est finalement évacué malade le 30 décembre 1918, et enfin libéré le 16 mars 1919. Un dossier est établi en février 1921 en vue de l'obtention d'une pension permanente

de 100% pour tuberculose contractée en service. Mais Zéphir Sauval meurt à Angy quelques jours avant la décision, le 18 février 1921. Il n'est pas officiellement reconnu « mort pour la France ». Son nom figure aux monuments aux morts d'Asnières-sur-Oise et d'Angy.



Le monument aux morts d'Asnières-sur-Oise comporte quelques erreurs. Toutefois, sa réalisation n'a pas entraîné d'importants désaccords au sein du conseil municipal. Il a suffi de croiser les renseignements de l'autorité militaire avec ceux de l'état civil pour en dresser la liste. Ce monument a permis aux familles des soldats dont les corps n'ont jamais été retrouvés de se recueillir quelque part et d'entamer leur deuil.



Monument aux Morts d'Asnières-sur-Oise

Retrouvez 5 autres histoires inédites écrites par Florent PICOULEAU en téléchargement et/ou consultant l'édition numérique de ce Trait d'Union. Pour ce faire, rendez-vous dans l'onglet KIOSQUE sur notre site internet : [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr).



# TOUJOURS PLUS PROCHE

La communication ne cesse d'évoluer et la commune suit le mouvement pour rester à la pointe de ce domaine.

Panneaux lumineux, site internet, application mobile, réseaux sociaux... Petite revue des nouveautés et de l'actualité «Communication» à Asnières-sur-Oise.

## Des nouveaux panneaux pour un coût identique

Les panneaux lumineux nouvelle génération ont fait leur apparition le 13 septembre dernier.

Après quelques jours de prise en main, les panneaux tournent à présent à plein régime et proposent de nombreuses nouvelles fonctionnalités : météo, association avec le compte Twitter de la Mairie, température, informations dynamiques... Ce nouveau mobilier urbain permet même de projeter des images et des vidéos comme vous avez certainement dû le voir lors de la Médiévale.

Quels sont les avantages d'avoir des nouveaux panneaux ?

Nos anciens panneaux étaient âgés, plus de 11 ans d'ancienneté, la technologie associée était obsolète et créait notamment des difficultés pour la mise à jour.

Les leds qui sont désormais utilisées sont plus économiques et les coûts induits par la location et la maintenance sont identiques à ceux qui nous lient avec l'entreprise *Lumiplan* et les anciens panneaux.



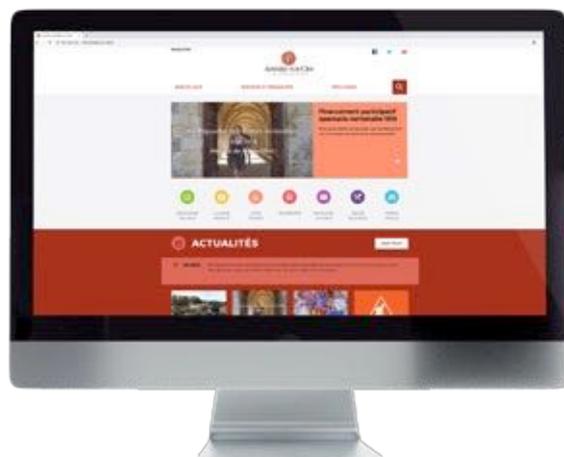
## Un site internet tout neuf

Votre site internet [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr) a fait peau neuve afin de vous proposer une navigation plus fluide et un accès plus aisé.

Parmi les nouveautés : un site responsive moderne qui s'adapte désormais à tous les supports y compris les tablettes et les smartphones. Un onglet *Info Travaux* qui vous permettra de connaître en temps réel les travaux qui ont lieu sur la com-

mune. Les menus scolaires sont à présent d'avantage mis en valeur. Les photos, les actualités sont classées de manière plus logique et deviennent plus accessibles.

Découvrez sans plus attendre votre nouveau site internet sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)





## Présence accrue sur les réseaux sociaux

**Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre les pages officielles de la Commune d'Asnières-sur-Oise.**

Vous êtes plus de 500 à nous suivre sur Facebook/Twitter et à partager nos informations et nous vous en remercions chaleureusement. Cette connexion directe avec nous, vous permet d'être informé en temps réel des différentes actualités locales, départementales, ré-

gionales ou même nationales. Mais ce n'est pas tout... Ce vecteur permet aussi de mettre en avant les actions communales, les associations et les entreprises d'Asnières-sur-Oise.

N'attendez plus et rejoignez nous ! (et pour rappel c'est bien sûr gratuit).

[www.facebook.com/villeasnieressuroise](http://www.facebook.com/villeasnieressuroise)

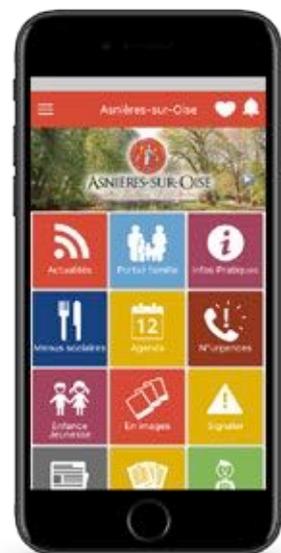
[www.twitter/ville\\_aso](http://www.twitter/ville_aso)

## Une application mobile gratuite

**Depuis cet été, l'application mobile de la commune est disponible gratuitement pour tous les smartphones.**

Intégralement financée par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, cette application mobile possède de nombreux avantages qui, à coup sur, vous intéresseront :

- C'est gratuit !
- Paramétrez et recevez des messages *push* pour toutes les urgences météo, de transports etc. mais également pour vous rappeler des événements communaux à venir.
- Participez à la vie d'Asnières grâce à l'option *signalement* en nous faisant part des problèmes que vous rencontrerez dans le domaine des travaux, de la propreté etc. Grâce à cet outil, les services techniques recevront en temps réel votre signalement.
- Accédez à tous les services depuis votre smartphone : espace famille, menus scolaires..



**Disponible sur l'AppStore et GooglePlay, c'est entièrement gratuit et vous resterez ainsi informé.**

## Une chasse au trésor comme vecteur touristique

**Vous vous souvenez de la chasse au trésor qui vous était proposée dans le Trait d'Union N°96, et bien nous allons en faire un fascicule et le proposer aux Offices de Tourisme environnants.**

Nous croyons au tourisme et aux retombées positives que cela peut en-

gendrer. Ainsi, la chasse au trésor (qui est toujours réalisable) va être éditée au format A5 et disponible gratuitement en mairie et dans les offices de tourisme à Asnières, Luzarches, Ecoeu, Roissy-en-France et Enghien-les-Bains.

**Vous pouvez consulter l'édition numérique de la chasse au trésor en vous rendant dans l'onglet KIOSQUE sur notre site internet.**

## Vos élus



**Paulo Sobral**  
Conseiller municipal  
Groupe de Travail Communication



**Membres de la commission :**  
Elodie Dijoux, Philippe Marcot, Elise Barchietto,  
Paulo Sobral et Thierry Boller.

### **Commission Sociale :** Une majorité d'attribution de logements sociaux de la Manufacture à des Asniérois

Afin de couper court aux diverses rumeurs, nous vous proposons de vous communiquer les chiffres sur l'attribution des logements sociaux dans le quartier de la Manufacture « Le Domaine de Sophie ».

Sur les 36 logements qui étaient proposés, 24 ont été attribués à des Asniérois, soit 67%. Dans ce pourcentage, 75% ont un contrat de travail (dont 11 CDI) et seuls 12,5% sont sans activité. Enfin, s'agissant de la situation démographique, 38% sont des familles monoparentales, 33% isolées, 17% sont des couples sans enfants et seulement 12% sont des couples avec enfants.

### **Conseil Municipal Jeune (CMJ) :** 3<sup>e</sup> édition du concours Maisons Illuminées

Cette année encore, le CMJ propose aux habitants de la commune de participer au concours des plus jolies décorations de Noël.

Comme les années précédentes, aucune inscription n'est nécessaire. Le jury, composé en grande majorité de membres du Conseil Municipal Jeune, désignera les vainqueurs en faisant le tour de la commune en janvier 2019. Les lauréats seront récompensés par de nombreux lots.

**Membres du CMJ :**  
Mahé Sylvain, Léa Sirot, Vasco Valente Dias, Tania Gazrighian,  
Axel Lamotte, Ryan Cossart, Milly Nguyen Van Mui,  
Anouck Parey et Mathias Ober.



### **SITRARIVE\* :** Retour sur le débordement de la Thève à Baillon

Fin août, les habitants de Baillon ont vu la Nouvelle Thève sortir de son lit au niveau du lavoir de la rue des Marais.

La raison de ce débordement était un lâcher d'eau involontaire effectué aux Étangs de Commelles à Coye-la-Fôret, suite à une rupture de la digue. Le niveau a été baissé de 25cm, provoquant un afflux d'eau ponctuel mais important sur le hameau de Baillon. Le problème a pu être réglé en libérant les vannes du Château de Baillon et de Royaumont.

Les travaux récemment effectués n'avaient aucun lien avec ce débordement et il est bon de rappeler qu'aucun danger n'est à craindre grâce au déversoir présent en aval de la rue des Marais, permettant de réguler constamment le cours d'eau.



\* (Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève et de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents)

**Délégués au SITRARIVE :**  
Paule LAMOTTE et Alain BROCHARD.

## **Commission Environnement** : Location de longue durée de vélos à assistance électrique : la commune candidate au déploiement du dispositif de la Région

La Région Île-de-France mettra début 2019, 20.000 vélos à assistance électrique à disposition des Franciliens.

L'idée de ce projet est de favoriser la bascule des Franciliens vers le vélo, notamment lors des trajets domicile-travail, pour multiplier par 3 l'usage de ce mode de transport en faisant en sorte que le coût de location ne dépasse pas 40€/ mois et puisse être remboursé à 50% par l'employeur.

La Région a lancé un appel à candidature aux communes et aux communautés de communes qui seraient intéressées pour proposer ce service à ses habitants et servir de relais au déploiement du dispositif. La commune d'Asnières-sur-Oise ainsi que la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France se sont toutes deux portées candidates en juin dernier.

A l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de savoir si les candidatures ont été retenues mais nous espérons un retour positif et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du dossier.



### **Rézo Pouce, ça avance !**

*Petit point d'avancement sur le dispositif d'auto-stop organisé dont nous vous parlions en juillet.*

A la demande de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), des modifications ont dû être apportées à l'esthétique de la signalisation « Rézo Pouce » notamment en ce qui concerne la couleur des panneaux. D'autre part, il a finalement été impossible de prévoir l'implantation de ces panneaux sur les supports routiers existants, il faudra donc dans plusieurs cas sur notre commune, implanter de nouveaux poteaux.

Sur l'ensemble des communes éligibles au dispositif, la quasi intégralité étaient soumises à l'avis de l'ABF. Bonne nouvelle, un accord global a été trouvé. Les panneaux seront donc prochainement posés et une communication plus importante vous sera faite pour vous présenter plus en détail le dispositif.

### **Membres de la commission :**

**Paule Lamotte, Jacques Letellier, Olivier Pellé, Philippe Le Cerf, Michel Fleurat et Annick Desbourget.**

## **Dernières infos**

**Commission Jeunesse** : La commune de Viarmes n'est plus en mesure de garantir l'accueil des enfants asiérois dans leur centre de loisirs durant les vacances scolaires de la Toussaint, Noël, hiver et de printemps. Une solution a été trouvée et une convention va être prochainement passée avec le centre de loisirs de Saint-Martin-du-Tertre pour l'accueil des jeunes asiérois durant les petites vacances scolaires // **Commission Travaux** : la consultation pour les entreprises chargées de construire le Pôle de Santé a été réalisée // **Commission Associations** : l'Association «Autour de l'école» va participer à hauteur de 2.500€ à la classe de neige de l'école Blanche de Castille. Cette action permet de ne pas augmenter la participation financière des parents.



## Chez nos Voisins



### « Ballades en Novembre » à Viarmes

Le festival de chanson française de Viarmes « Ballades en Novembre » propose une fois encore pour sa 17<sup>e</sup> édition, une belle programmation orientée autour de chanteurs français aguerris et en devenir. Retrouvez notamment *Garance* le 10 novembre, *Agnès Bihl* le 17 novembre, *Mon côté Punk* le 24 novembre et *Pigalle* le 1<sup>er</sup> décembre / Entre 10 et 14€ / [www.viarmes.fr](http://www.viarmes.fr)

### « Le Marché de Noël » à Luzarches

La Commune de Luzarches organise un marché de Noël avec animations de rues et plus de 40 chalets, le week-end du 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre. Le cœur de ville sera fermé à la circulation pour l'occasion et le stationnement s'effectuera sur le champ de foire (Place de la République). Un feu d'artifice sera également tiré le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 19h / Accès gratuit / [www.luzarches.net](http://www.luzarches.net)

### « La Fête du Livre » à Chaumontel

La Bibliothèque de Chaumontel propose sa 36<sup>e</sup> Fête du Livre à la salle Eugène Coudre le vendredi 30 novembre et le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018. De nombreuses animations, spectacles et contes seront de la partie autour du thème « Si 14/18 m'était contée » / Entrée gratuite / [www.ville-chaumontel.fr](http://www.ville-chaumontel.fr)



### À louer deux logements

La Commune d'Asnières-sur-Oise a mis en location deux appartements situés en plein centre-ville.

Le premier est un F3 de 85m<sup>2</sup> qui comprend une courette, un local de 10m<sup>2</sup>, une cave, un salon, une cuisine, une salle de bain, un WC ainsi que 2 chambres au 2<sup>e</sup> étage pour un loyer de 960€.

Le second est un F4 de 77m<sup>2</sup> dans la rue Pierre Brossolette pour un loyer de 978€.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la Mairie au 01 30 35 41 41 ou [mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr).



### Procédure de contestation de contravention

Si vous avez reçu un avis de contravention, sachez que le service chargé des contestations n'est géré ni par la police municipale, ni par les agents d'accueil de la mairie.

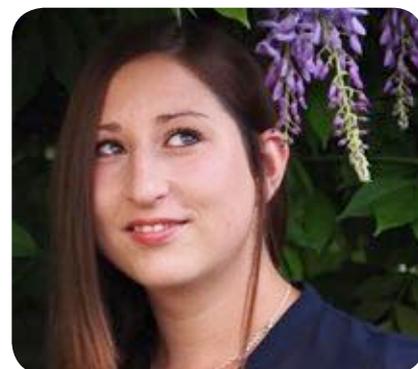
- Vous bénéficiez d'un délai de 45 jours pour faire vos démarches en ligne [www.antai.gouv.fr](http://www.antai.gouv.fr) ou envoyer votre contestation par voie postale.
- Vous avez reçu un avis d'amende forfaitaire majorée ? Vous bénéficiez d'un délai de 3 mois pour faire vos démarches en ligne ou envoyer votre contestation par voie postale.



### Rapport annuel du «Relais» sur la collecte des textiles à Asnières-sur-Oise

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, 3 tonnes de textiles, linges de maison et chaussures (TLC) ont été collectées sur notre commune.

La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet la création d'emplois durables dans les territoires, d'apporter une réponse aux grands enjeux environnementaux et d'offrir une solution de dépôt concrète, évitant ainsi l'enrayage des machines de tri par l'apport de textiles dans les poubelles traditionnelles.



### Une blogueuse asniéroise à suivre

Sévelyn est une jeune femme de 27 ans qui tient un blog que nous vous invitons à découvrir.

Forte d'une communauté de 8.700 followers sur Facebook et 1.300 sur Instagram, Sévelyn parle de sa vie, de ses dernières découvertes gourmandes et de ses bons plans et astuces pour la vie de tous les jours. Son blog, [lestestsdesevy.com](http://lestestsdesevy.com) a notamment été sélectionné par le Spot des e-fluent 2017. A vos claviers, et découvrez son univers.

[f/lestestsdesevy](https://www.facebook.com/lestestsdesevy) · [i/lestestsdesevy](https://www.instagram.com/lestestsdesevy)

# AGENDA *d'automne*



<b>NOVEMBRE</b> <b>11</b> Commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale Monuments aux morts	<b>NOVEMBRE</b> <b>17</b> Opération «Un enfant, un arbre» Allée de la Reine Hortense	<b>NOVEMBRE</b> <b>24</b> Spectacle «Au Royaume des Dames Ecossoises» Abbaye de Royaumont	<b>DECEMBRE</b> <b>5</b> Commémoration de la Guerre d'Algérie Monument aux morts	<b>DECEMBRE</b> <b>9</b> Marché de Noël d'Autour de l'école Espace Josette Jourde
<b>DECEMBRE</b> <b>14</b> Défilé aux lampions de Co-Education Active Hameau de Baillon	<b>DECEMBRE</b> <b>15</b> Spectacle de Noël pour les enfants de la commune Espace Josette Jourde	<b>DECEMBRE</b> <b>16</b> Sortie du Club Senior Opérette «Le Chanteur de Mexico» Enghien-les-Bains	<b>DECEMBRE</b> <b>16</b> Atelier de Noël de Co-Education Active Hameau de Baillon	<b>DECEMBRE</b> <b>18</b> Spectacle de Risettes et Galipettes Espace Josette Jourde
<b>JANVIER</b> <b>4</b> Voeux du Maire Espace Josette Jourde	<b>NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL</b> Suite au décès de la conseillère municipale Laurence Desbourget, c'est Thierry Boller de la liste de l'opposition qui la remplace. Monsieur Boller sera membre des commissions : sociale, affaires scolaires et la commission de contrôle ainsi qu'aux organismes de coopération intercommunale suivants : SIERVMRV et correspondant santé.		<b>ERRATUM</b> Contrairement à ce qui avait été écrit dans le Trait d'Union N°97 de juillet 2018 en page 14, Taxi Alexandre n'est pas dépositaire d'une place à Asnières-sur-Oise mais à Noisy-sur-Oise, seuls Taxi Jonathan et Saïd Zerizer le sont pour notre commune. En vous priant de bien vouloir nous excuser.	



Retrouvez l'agenda complet des événements d'Asnières-sur-Oise sur le site internet de la commune : [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

**Mais où se cache Sophie la Girafe ?**

Sophie la girafe s'est cachée dans l'une des pages du journal, retrouvez-la en feuilletant votre Trait d'Union ! Découvrez un indice pour connaître l'endroit exact où elle se trouve en vous rendant sur :

[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

# LE SUPPLÉMENT

*du Trait d'Union*

Nous sommes heureux de vous présenter « Le Supplément du Trait d'Union », un complément exclusif à votre magazine habituel.

Nous prolongeons, une fois encore, le dossier central sur l'année 1918 et nous vous offrons 5 histoires supplémentaires de soldats asniérois durant la Première Guerre Mondiale.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

# LE SUPPLÉMENT

## *du Trait d'Union*

### Émile Félix Eugène Letellier, mort en 1918

Le cas d'Émile Letellier est particulier. Il n'est pas mort le 2 juillet 1917 comme indiqué sur le monument aux morts d'Asnières-sur-Oise, mais le 23 juillet 1918. Émile est né à Baillon, le 14 août 1896, dans une famille de cultivateurs, métier qu'il exerce à son départ à la guerre en 1916. Grand d'1m60, il est blond, a les yeux bleu, et se distingue par une cicatrice sous l'œil droit. Il sait lire, écrire et compter. Devant effectuer son service militaire à ses 20 ans, en 1916, c'est donc logiquement qu'Émile incorpore le 87<sup>e</sup> RI le 1<sup>er</sup> septembre. Son régiment est alors dans la Somme et s'apprête à partir en Lorraine où il reste jusqu'en février 1917. Il se dirige ensuite vers l'Aisne avant de gagner les plus terribles secteurs de Verdun dès le mois de juillet. Émile passe à la 5<sup>e</sup> compagnie du 412<sup>e</sup> RI le 19 juillet 1917. Son nouveau régiment reste dans la Meuse jusqu'en novembre. Les 20 et 21 août sont marqués par de violents combats précédés par d'importants tirs d'artillerie ennemis. Le soldat Letellier est blessé par éclat d'obus près de Chamneurville (Meuse), à la cote 344, le 20. Son régiment change de secteur mais reste dans la Meuse. En janvier 1918, il gagne la Haute-Marne, puis la Meurthe-et-Moselle en février. Il revient dans la Marne

en mars et part pour l'Aisne et le secteur de l'Oise au début du mois d'avril. Le 23 juillet 1918, Émile Letellier est porté disparu lors des combats du secteur de Tigny (Aisne). Ce n'est que le 8 août que son corps est récupéré sur le champ de bataille et inhumé en fosse commune dans le cimetière de Tigny. Le 14 mars 1921, sa dépouille est transférée dans le cimetière militaire d'Hartennes (arrondissement de Soissons ; tombe n° 310 section B). Le 31 janvier 1922, le tribunal civil de Pontoise confirme sa mort. L'information parvient à la mairie d'Asnières-sur-Oise le 18 avril. Dix jours plus tôt, le corps d'Émile, en compagnie de ceux d'Alfred Beurain († 1916) et de Maurice Lecoeur († 1914), arrivait en gare de Viarmes par le train n° 4130.

Les Allemands ne parviennent plus à combler leurs pertes. Depuis 1914, leur pays s'est progressivement vidé de ses combattants. En quatre semaines, le terrain conquis par les soldats de Guillaume II au printemps est abandonné. Les alliés de la Triple-Entente exploitent leur supériorité numérique et matérielle. Vers le Chemin des Dames, une troisième bataille de l'Aisne s'engage violemment. Marceau Godon y périt.

# LE SUPPLÉMENT

## *du Trait d'Union*

### Le caporal Edmond Henri Lesueur, héros terrassé par la grippe « espagnole »

Comme Émile Letellier et Georges Gosse, Edmond Lesueur est inscrit par erreur en 1917 sur le monument aux morts d'Asnières-sur-Oise. Né à Béthemont (Val-d'Oise) le 10 mars 1890, il devient maçon et s'installe avec ses parents à Asnières-sur-Oise en 1910. Edmond mesure 1m58, a les oreilles très écartées et présente trois cicatrices sur le corps. Ses cheveux sont châtain, ses yeux marron foncé, son teint coloré. Il sait lire, écrire et compter. Edmond accomplit son service militaire au 48<sup>e</sup> RI à compter du 7 octobre 1911. Distingué 1<sup>ère</sup> classe le 3 septembre 1912, il est nommé caporal seulement quelques jours plus tard. Après sa libération, il revient à Asnières-sur-Oise, au 2 de la rue de la Boucherie. Le 1<sup>er</sup> août 1914, il rejoint le 54<sup>e</sup> RI et part au front le 26. Il fait l'amère expérience de la retraite face à l'avancée ennemie et participe à la première bataille de la Marne. Le 6 septembre 1914, à Beauzée (Meuse), il a le bras droit fracturé. Cette blessure lui vaut d'être cité et décoré devant son régiment : « Caporal modèle, plein d'entrain, deux fois blessé. Croix de guerre ». Soigné à Montpellier, il rentre au dépôt de son régiment le 9 décembre 1914. Il regagne le front le 2 mars 1915. Vingt-cinq jours plus tard, il est de nouveau atteint. Blessé au niveau des omoplates, il repart en soins. Il retrouve son régiment le 1<sup>er</sup> août 1915 dans l'Argonne. Edmond est transféré à la 17<sup>e</sup> compagnie du 287<sup>e</sup> RI le 11 juin 1916. Son nouveau régiment est alors dans la terrible zone du Mort-Homme, près de Verdun. Mi-avril 1917, départ pour l'Aisne, puis retour dans le secteur de Verdun en août. Edmond aura tout vécu de l'horreur des tranchées : le 15 avril 1917, il est évacué pour pieds gelés ! Quinze jours plus tard, le caporal Lesueur est cité à l'ordre du 287<sup>e</sup> RI : « Belle

attitude au feu le 12 avril 1917. Croix de guerre avec étoile de bronze ». Il regagne le front le 19 juin 1917. Mais le sort s'acharne sur lui. Le 21 août, près de Verdun, il reçoit une balle dans le bras droit. Il repart au combat mi-novembre. Entre la fin avril et le début de juin 1918, le 287<sup>e</sup> RI part pour la Somme. La glorieuse attitude d'Edmond fait pleuvoir sur lui les citations. La troisième qu'il reçoit, le 11 mai 1918, est faite devant sa division : « Très bon caporal, a fait preuve d'un grand courage au cours de l'attaque du 2 mai 1918 en entraînant ses hommes sous un violent tir de mitrailleuses. Deux citations. Croix de Guerre avec étoile d'argent ». Edmond Lesueur persiste dans l'héroïsme. Le 24 juillet 1918, il est encore cité à l'ordre de la division : « Toujours volontaire pour les missions périlleuses. S'est fait remarquer par son courage au cours des combats des 11 et 12 juin en pénétrant seul dans des abris occupés par l'ennemi. A tué plusieurs Allemands qui refusaient de se rendre et a fait les autres prisonniers. » Quelques jours avant d'être évacué, le 12 septembre, il est une dernière fois honoré par son régiment : « Caporal dévoué et très courageux, a donné l'exemple à ses hommes du 10 au 17 août 1918, en les conduisant au combat sous les feux violents d'artillerie. » Le 27 septembre 1918, malade, il est évacué. Le 9 octobre, à 5h30, à l'hôpital complémentaire d'armée n° 5 d'Art-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), la grippe espagnole le terrasse. Son décès est transcrit sur les registres de la mairie d'Asnières-sur-Oise le 10 mai 1919. Sa dépouille, avec celle d'Albert Lebègue († 1917), est ramenée par le train spécial n° 4130 du 7 janvier 1922. Sa famille avait déjà perdu un fils, Marius, mort en mars 1915..

# LE SUPPLÉMENT

## *du Trait d'Union*

### 1919 : les soldats Billiet et Letellier

Né à Asnières-sur-Oise le 9 janvier 1897, Montain Auguste Félix Billiet réside rue de Paris, à Viarmes (Val-d'Oise), en 1916. Montain est alors un jardinier d'1m62, blond, aux yeux marron clair et au teint coloré. Il sait lire, écrire et compter. D'abord ajourné en 1915, il est finalement incorporé comme soldat au 45e RI le 11 août 1916. Une grande partie de ce régiment part pour le front d'Orient où il reste jusqu'en 1917. Le soldat Billiet passe au 2e bataillon du 62e RI, alors stationné dans le secteur de Verdun, le 11 février 1917. Deux jours plus tard, Montain est évacué. Le 18 février 1919, il est toujours en soins à l'hôpital des Invalides de Paris où il décède de maladie contractée en service, à 22 ans, le 23 mars 1919. La cause de sa mort, officiellement reconnue par les autorités militaires, lui donne le droit de figurer parmi les « morts pour la France ». Le soldat Billiet est inscrit aux monuments aux morts d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes. Paul Cécilien Letellier est né au hameau de

Baillon le 1er mars 1898 dans une famille d'agriculteurs. Il vit toujours à Asnières-sur-Oise en 1917. Paul est brun, il a les yeux gris, le teint basané et mesure 1m61. Il sait lire, écrire et compter. Le 2 août 1917, il intègre le 72e RI qui combat dans les secteurs de l'Aisne. Le 15 octobre, le soldat Letellier intègre le 128e RI qui stationne à Verdun jusqu'en novembre 1917. C'est ensuite la Lorraine jusqu'en avril 1918. Paul incorpore le 418e RI le 30 mars 1918, régiment avec lequel il revient dans l'Aisne, avant de partir pour la Marne. Cité à l'ordre de l'infanterie divisionnaire le 11 août, il est distingué 1ère classe le 17, onze jours avant d'être évacué blessé. Le 25 novembre 1918, malade, Paul Letellier est ramené à Baillon où il meurt le 8 mai 1919. Les archives municipales le mentionnent « mort pour la France » bien qu'aucune source militaire ne l'affirme. Son nom figure sur le monument aux morts d'Asnières-sur-Oise et sur la plaque commémorative de l'ancienne école de Baillon.

### 1920 : Marcel Georges Bauduin

Marcel Bauduin est né à Gouvieux (Oise) le 10 décembre 1896. Lorsqu'il part à la guerre, en 1916, il réside avec ses parents à Asnières-sur-Oise, où il est terrassier. Marcel a les cheveux et les yeux châtain. Il sait lire, écrire et compter, et est grand d'1m74. Le 2 septembre 1916, il arrive au 3e régiment du Génie (RG) comme sapeur-mineur. Le 22 juillet 1917, il passe au 4e RG dans lequel il finit la guerre dans la région

de Verdun. Le 11 novembre 1919, un an après l'armistice, le sapeur Bauduin est réformé et proposé pour une pension de 100% pour une tuberculose dont il ne guérit pas. À 23 ans, le 17 février 1920, il décède chez lui, à Asnières-sur-Oise. Bien qu'inscrit au monument aux morts, Marcel Bauduin ne semble pas avoir été officiellement reconnu « Mort pour la France ».

SPECTACLE CO-PRODUIT PAR  
LA COMMUNE D'ASNIERES - SUR - OISE  
& PLUME POESIE



# AU ROYAUME DES DAMES ECOSSAISES

MIS EN SCENE PAR AMANDA LANGLET

SAMEDI 24 NOVEMBRE  
ABBAYE DE ROYAUMONT  
ASNIERES - SUR - OISE



ASNIERES-SUR-OISE  
*entre l'histoire et l'avenir*